REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES — 1ere CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS A L'ASSEMBLEE NATIONALE DU 30 NOVEMBRE 1958

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

PARTI RADICAL-SOCIALISTE

UNION DES RÉPUBLICAINS

Marcel MASSOT

Remplaçant éventuel : **Dr Julien ROMIEU**

Maire de Digne

Vice-Président du Conseil Général

Mesdames, Mes chers compatriotes,

7.044 d'entre vous m'ont apporté leur confiance dimanche dernier, me plaçant ainsi nettement en tête des candidats qui sollicitaient vos suffrages.

Soyez-en remerciés : vous venez de donner une fois de plus la preuve de votre attachement aux traditions libérales qui nous sont chères et de votre défiance envers les extrémistes de l'un et l'autre bord.

Vous m'avez ainsi nettement désigné comme le candidat le plus susceptible de réaliser sur son nom, dimanche prochain, l'Union de tous les Républicains.

En face de moi restent un candidat communiste, qui a perdu depuis les dernières élections près d'un tiers de ses voix, et un candidat dit d' « Union Nationale », qui se maintient au second tour malgré les directives des organisations politiques dont il se réclame.

En ce qui concerne le communiste, l'immense majorité du corps électoral vient de manifester, comme il l'avait déjà fait lors du Référendum, son refus catégorique d'une politique totalitaire que l'on ne saurait admettre. Ce verdict ne pourra qu'être confirmé et même accentué le 30 Novembre.

Quant au candidat d'extrême droite qui s'abrite derrière la grande figure du Général DE GAULLE pour dissimuler le caractère nettement réactionnaire de sa position politique, l'opportunisme de son prétendu « gaullisme » vient d'être dévoilé de façon éclatante puisque, contre le désir du Général, et contre les consignes impératives du gaulliste authentique qu'est M. Edmond MICHELET, dirigeant de l'U.N.R., il refuse de se plier à la règle du désistement en faveur du candidat partisan du « oui » le mieux placé au premier tour.

M. DIET, s'il avait été réellement soucieux d'union nationale, et s'il avait été en même temps un

vrai républicain, aurait dû se désister en ma faveur aussitôt connus les résultats du 1er tour. Les électeurs bas-alpins apprécieront son attitude...

Bas-Alpins, notre victoire est certaine, mais il reste encore un effort à accomplir pour parfaire l'œuvre du 23 Novembre. Dimanche prochain, nul ne doit s'abstenir. Plus vous manifesterez votre union en portant vos suffrages sur mon nom de façon massive, plus j'aurai d'autorité pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je n'ai pas à vous rappeler mon programme, que j'ai déjà exposé dans la première circulaire qui vous a été adressée, dans la Presse (en particulier dans le « JOURNAL BAS-ALPIN » que vous avez reçu), et dans de multiples réunions publiques.

Permettez-moi seulement de vous rappeler que je suis un Bas-Alpin dont vous connaissez tous l'amour pour sa petite patrie et pour la grande; que je suis un de ceux qui ont voté et ont fait voter « oui » au Référendum; que je souhaite le rétablissement de la paix en Algérie par une solution politique conforme aux principes libéraux qui inspirent le Général DE GAULLE; qu'enfin je me suis toujours fait et me ferai toujours le défenseur des principes républicains dont la nouvelle Constitution est la gardienne, contre tous les totalitarismes.

Votre Bulletin sera dimanche, à n'en point douter, un bulletin de victoire.

En avant pour la défense de nos Basses-Alpes et de nos libertés républicaines ! Notre succès doit être magnifique !

VIVENT LES BASSES-ALPES !

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Marcel MASSOT

Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Conseiller Général
Ancien Député
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945

IMP. R. VIAL - DIGNE